

# AUPLATA MINING GROUP (AMG)

Société anonyme

2 rue de l'industrie

97354 REMIRE MONTJOLY

---

**Communication des commissaires aux comptes faite en application de l'article  
L.821-10 du code de commerce**

# AUPLATA MINING GROUP (AMG)

Société anonyme

2 rue de l'industrie

97354 REMIRE MONTJOLY

---

## Communication des commissaires aux comptes faite en application de l'article L.821-10 du code de commerce

---

Aux actionnaires de la société AUPLATA MINING GROUP (AMG),

En application de la loi, nous vous signalons que :

- les comptes annuels, le rapport de gestion, les comptes consolidés, le rapport de gestion du groupe et le rapport sur le gouvernement d'entreprise n'ont pas été mis à notre disposition dans le respect du délai prévu par l'article R.232-1 du code de commerce ;
- l'assemblée générale n'a pas été convoquée dans le respect du délai prévu par l'article R.225-69 du code de commerce ;
- les documents et renseignements énumérés aux articles L.225-115 et R.225-83 n'ont pas été mis à votre disposition dans le respect des délais prévus par l'article R.225-89 du code de commerce.

Paris et Balma, le 19 février 2025

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Deloitte & Associés

 Stéphane Marie



Stéphane MARIE

Fabien MATHIEU